

Test de gestation (FERTALYS) par l'intermédiaire du contrôle laitier

Sous le nom de « FERTALYS », les trois organisations d'élevage Braunvieh Schweiz, Holstein Switzerland et swissherdbook proposent le test de gestation par le lait, une prestation de service dans le cadre de la gestion de la gestation.

Comment inscrire des animaux au test de gestation ?

Les vaches peuvent être inscrites directement lors du contrôle laitier. Une étiquette FERTALYS bleue doit être collée sur l'échantillon de lait. Depuis mai 2017, les exploitations ont en plus la possibilité d'inscrire des vaches à FERTALYS par la voie électronique, directement dans BrunaNet. Il est possible de faire un abonnement pour tout le troupeau ou d'inscrire des vaches individuelles.

Comment marquer les échantillons pour le test de gestation ?

Le contrôleur laitier marque les flacons par l'autocollant bleu de FERTALYS (cf. image). En marquant les échantillons de lait, il faut veiller à coller l'autocollant autour du flacon, au-dessous du couvercle, de sorte à ce qu'il ne cache pas l'étiquette avec le code à barres. Assurez-vous à la fin du contrôle laitier, avec l'éleveur, que les échantillons de lait corrects ont été pourvus de l'autocollant.

Comment l'abonnement dans BrunaNet fonctionne-t-il ?

L'exploitation peut annoncer un abonnement pour tout le troupeau dans BrunaNet pour que ses animaux soient automatiquement testés sur le statut de gestation dans l'intervalle défini.

Comment le résultat est-il communiqué ?

Le résultat est communiqué par SMS et par courriel directement à l'éleveur.

Combien coûte le test FERTALYS ?

Le test coûte CHF 6.50 si les échantillons sont analysés dans le cadre de l'abonnement pour le troupeau. Tous les autres coûtent CHF 7.75.

Où peut-on commander d'autres étiquettes FERTALYS ?

Pour commander à nouveau des étiquettes bleues FERTALYS, il suffit de mettre un X sur la fiche d'accompagnement sous la position « FERTALYS : Commande autocollants ». En cas d'urgence, les étiquettes peuvent être commandées par téléphone auprès de Braunvieh Schweiz.

Est-il aussi possible de tester une vache hors du contrôle laitier ?

Ou, à cet effet, on peut faire appel à l'offre du service d'insémination de Swissgenetics ou commander des kits d'échantillons auprès de Swisselab. Il n'est pourtant pas autorisé d'envoyer des échantillons dans l'envoi d'un autre contrôleur.

Ces échantillons ne se feraient attribuer à aucun contrôle laitier et seraient à saisir à la main et notifiés individuellement. De plus, cette manière de faire pourrait provoquer des changements de lieu de stationnement indésirables des vaches. Du coup, Swisselab n'analyse aucun échantillon envoyé dans un flacon EPL qui n'a pas été prélevé lors de l'EPL ordinaire.

Les exploitations non affiliées au herd-book, ont-elles aussi accès à FERTALYS ?

La prestation de service FERTALYS via les EPL n'est disponible que pour les exploitations de herd-book. Les exploitations non affiliées au herd-book peuvent s'adresser à Swissgenetics ou directement à Swisselab.

Le test, est-il aussi réalisable pour d'autres espèces animales ?

Le test FERTALYS est validé pour les bovins, les chèvres, les moutons et les buffles.

Pour tout complément d'information, veuillez consulter les organes de publication des fédérations ou www.fertalys.ch. Nous sommes à votre entière disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

